

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Les chatons

Vaccins :

Les chatons sont vaccinés à l'âge de 2 mois (primo-vaccination) pour les maladies Typhus et Coryza (TC). Ils le sont de nouveau à trois mois de façon à rejoindre leur nouvelle famille définitivement vaccinés pour un an. Les rappels devront donc ensuite avoir lieu tous les ans, une fois par an.

Rem : l'acheteur qui désire que son futur chaton soient vaccinés pour d'autres maladies (Leucose (s'il a l'intention de le laisser sortir), Chlamydie (s'il a plusieurs chats à la maison), rage (s'il vit dans une région à risque ou si l'acheteur provient d'un pays tiers) peut communiquer ce souhait de façon à trouver un accord à ce sujet (vaccination pour ces maladies moyennant prise en charge personnelle).

Traitement contre les parasites internes :

Les chatons partiront vermifugés.

Il vous reviendra de continuer ce traitement.

Il est conseillé de vermifuger un chaton tous les mois de 3 à 6 mois puis 2 à 4 fois par an ensuite.

Vous trouverez la marque du produit avec lequel le chaton a été vermifugé ainsi que la date à laquelle le vermifuge a été administré dans le contrat de vente.

Traitement contre les parasites externes :

Les chatons sont traités contre les parasites externes (puces, tiques,...).

Il vous reviendra de continuer ce traitement.

Il est conseillé de traiter un chat tous les mois (pipette à verser entre les omoplates).

Vous trouverez la marque du produit avec lequel le chaton a été traité ainsi que la date à laquelle le produit a été administré dans le contrat de vente.

Identification :

Les chatons sont identifiés par puce électronique (<http://www.idchips.com/>). Le changement de propriétaire auprès d'idchips est effectué après encaissement total du prix.

Pédigrée :

Les chatons ont un pédigrée. Vous recevrez le pédigrée après encaissement total du prix.

Test de maladies :

Les parents sont testés :

- PKD négatifs (analyse génétique par ADN – le PKD est une maladie des reins fréquente chez le british shorthair. Cette maladie est une maladie génétique dominante, cela veut dire que si les parents sont négatifs, les chatons le sont aussi. Attention, seul le test génétique (coût élevé et donc non réalisé par certains éleveurs) vous

permet de s'assurer que la maladie est absente).

- FIV négatifs (Sida du chat)

- FeLV négatifs (Leucose féline)

Conditions sur la reproduction :

Les chatons sont en principe vendus 'de compagnie'. Cela signifie que l'animal est stérilisé/castré conformément aux obligations en la matière prescrites par l'Arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques. L'acheteur est libre de présenter son animal en exposition, le vendeur ne pouvant toutefois pas assurer ni garantir les résultats de l'animal, qui sont liés à l'évolution du chat.

Exception : le chaton peut être vendu 'pour reproduction' à un éleveur agréé ou à un acheteur provenant d'un pays tiers conformément aux obligations en la matière prescrites par l'Arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques. L'acheteur devra pouvoir établir que ces conditions sont remplies le cas échéant.

Date de livraison :

Les chatons rejoindront leur nouvelle famille à l'âge de trois mois minimum.

Les chatons :

Les chatons sont socialisés et ont l'habitude d'être entourés d'autres animaux. Ils sont élevés en famille, avec la radio, télévision, aspirateur,... afin d'être habitués à tous les bruits. Ils sont manipulés quotidiennement afin de les socialiser un maximum et de les habituer. Le caractère est propre à chaque chaton, mais de

façon générale, tous les facteurs sont réunis pour vous donner les meilleurs chatons possibles.

La réservation

Disponibilité d'un chaton :

Lorsqu'un chaton est disponible, la mention est clairement mentionnée sur le site.

Lorsqu'aucun chaton n'est disponible, n'hésitez toutefois pas à prendre contact avec nous pour vous inscrire dans notre liste d'attente. Ceci vous permettra d'être contacté en priorité (par ordre d'inscription à la liste d'attente) dès lors qu'une portée verra le jour et de pouvoir ainsi poser une option avant même que les chatons ne soient mentionnés sur le site internet.

Age des chatons :

Les chatons sont disponibles à la réservation à partir de l'âge d'un mois.

Premier contact :

Si vous êtes intéressés par un chaton, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin d'obtenir plus d'informations et d'avoir un premier contact.

Option (0-1 mois) :

A partir de la naissance jusqu'à un mois, il est possible de mettre une option sur un chaton (autrement dit, il n'est pas encore possible de le réserver). L'option est un engagement moral entre le vendeur et l'acheteur. Une fois le chaton âgé de 1 mois, l'acheteur choisira ou non de réserver le chaton.

Réservation :

Dès lors que les chatons ont un mois, nous recontactons les personnes ayant posés une option.

Si plusieurs acheteurs mettent une option sur le même chaton, il sera proposé aux acheteurs de réserver le chaton en respectant l'ordre des options reçues.

Nous laissons alors 5 jours de calendrier à la personne intéressée afin qu'elle puisse réserver son chaton lors d'une visite à notre domicile (vivement conseillé (prenez contact avec nous pour fixer un rendez-vous. Lors de ce rendez-vous, il sera (si vous voulez réserver le chaton) procédé à la signature d'un contrat de réservation et paiement de l'acompte (arrhes)) ou à distance (signature du contrat de réservation par mail et virement bancaire pour l'acompte).

Passé ce délai et sans réaction de l'acheteur, l'option sera annulée et nous contacterons la personne suivante.

Conditions et délai de livraison :

Le chaton sera disponible pour l'acheteur à l'âge de 3 mois et restera réservé jusqu'à ce qu'il ait 4 mois révolu.

Sans nouvelles de l'acheteur passé la date de fin de période de livraison définie ci-dessus, le vendeur enverra un courrier recommandé avec accusé de réception à l'acheteur. Sans réponse à ce courrier sous 8 jours de calendrier, il considèrera que l'acheteur s'est désisté, gardera les arrhes à titre de dédommagement et remettra le chaton en vente.

Si l'acheteur ne vient pas chercher le chaton au domicile du vendeur dans ce délai, la vente sera annulée dans les mêmes termes qu'au paragraphe précédent.

Visite de réservation :

N'hésitez pas à nous contacter afin de prendre rendez-vous. Venez voir les chatons, c'est primordial !

Quelques petites règles d'hygiène que vous nous demanderez de bien vouloir respecter :

- Enlever vos chaussures à l'entrée (des chaussons propres vous seront proposés)
- Vous laver les mains avec du gel hydro alcoolique avant de toucher les chatons (fourni par nos soins)

Contrat de réservation :

Voici [un lien](#) vers le contrat de réservation, de cette façon, vous pouvez le lire avant et nous poser toutes vos questions à ce sujet.

La livraison

Conditions :

La livraison aura lieu dans le délai fixé, conformément aux dispositions fixées ci-dessus.

L'acheteur viendra chercher le chaton à la chatterie, après avoir convenu d'un rendez-vous.

Il sera alors procéder à la vente (comptez une visite d'une heure, le temps de régler toutes les formalités et de vous donner le maximum d'informations et de conseils).

Pensez à prendre une cage de transport.

logement et les soins de l'animal à destination de l'acheteur

Contrat de vente, certificat de garantie et facture:

Un contrat de vente sera établi (voici [un lien](#) vers le contrat de vente, de cette façon, vous pouvez le lire avant et nous poser toutes vos questions à ce sujet).

Documents remis :

Vous seront fournis :

- Le passeport nominatif de l'animal, avec mention de ses vaccins décrits en détail
- Le certificat d'enregistrement (ID-chips)
- Le pédigrée
- Une copie des tests FIV, FelV et PKD des deux parents
- Un exemplaire du contrat de vente
- Un certificat de garantie conformément à l'annexe XI de l'Arrêté royal du 27 avril 2007 portant les conditions d'agrément des établissements pour animaux et les conditions de commercialisation des animaux sont d'application en ce qui concerne la commercialisation des animaux
- Une facture matérialisant la vente
- Un kit chaton Royal Canin contenant des croquettes, bon de réduction, etc.
- Un document reprenant les directives nécessaires concernant l'alimentation, le